

Créateur du prêt sur gage, le Crédit Municipal de Lille continue de se réinventer après 400 ans d'existence.

Etablissement public communal de crédit et d'aide sociale, le Crédit Municipal de Lille poursuit depuis 400 ans la même mission, celle de favoriser la cohésion sociale et de lutter contre l'usure en offrant un service unique en France de prêt sur gage. Cette alternative au prêt bancaire, accordée en échange du dépôt d'un bien en garantie, permet de bénéficier d'un prêt immédiat.

Tour à tour connu sous la dénomination de Mont de piété ou encore de « clou », le Crédit Municipal de Lille propose une alternative aux personnes cherchant un financement rapide ou souhaitant vendre, en toute sécurité, des objets au juste prix. Un rôle qui prend encore plus de sens dans un contexte d'inflation, de hausse des taux d'intérêts et de tension du pouvoir d'achat. Administré depuis 2022 par Marc Lefevre sous l'autorité de Martine Aubry, Maire de la Ville de Lille, le Crédit Municipal de Lille souhaite aujourd'hui faire (re)découvrir son projet au grand public.

Le prêt sur gage, une alternative simple pour tous les publics, sans distinction de ressources.

Travaux imprévus, caution d'appartement, règlement de droits de succession, organisation d'un mariage... le prêt sur gage permet de répondre aux aléas de la vie. Contrairement aux prêts traditionnels, la somme prêtée n'a aucun rapport avec la solvabilité de l'emprunteur mais correspond à la valeur de l'objet déposé. Les prêts, d'une durée de 12 mois et remboursables à tout moment, peuvent aller de trente à plusieurs dizaines de milliers d'euros, en fonction de la valeur de l'objet estimé par un expert habilité (commissaire-priseur attitré ou appréciateur agréé.)

Retour sur 400 ans d'histoire

Le Crédit Municipal est l'une des plus anciennes entreprises bancaires de France. Créé en 1637 par le philanthrope Théophraste Renaudot, sa vocation première était de lutter contre l'usure en offrant un service de prêt sur gage. À travers les siècles, le Crédit Municipal de Lille a conservé cette activité première tout en développant de nouveaux services autour de l'objet : ventes aux enchères, conservation et expertise d'œuvres d'art et objets de valeur... Au fil des siècles, l'établissement prendra plusieurs appellations. Connu à ses débuts sous le nom de « Mont de piété », puis « chez ma tante » ou encore « le clou », il finira par devenir au début du 20ème siècle le Crédit. Municipal.

La majorité des dépôts concerne les bijoux, cependant les clients déposent également de l'argenterie, des tableaux, des livres, des timbres...

Ouvert à tous, le prêt sur gage est simple à mettre en œuvre. Il propose une alternative moins onéreuse qu'un découvert bancaire et plus simple et rapide qu'un prêt à la consommation.

Si, à l'origine, le prêt sur gage avait clairement une vocation sociale d'aide aux personnes démunies, il s'adresse aujourd'hui à tous les publics, sans distinction de classe sociale. Loin de l'image de « banque des pauvres », le Crédit Municipal souhaite se positionner comme une alternative simple et sure.





Déposez, empruntez, récupérez : une solution souple, rapide et sûre.

Comme cela fonctionne t'il ? Sur simple présentation de justificatif d'identité et de domicile, le client dépose un objet de valeur (bijou, montre, argenterie, tableau, sculpture, verrerie ...) à mettre en gage. L'objet est immédiatement estimé par un expert habilité. La personne peut ensuite repartir avec un prêt d'un montant égal à 80% de la valeur estimée de l'objet.

A l'issue des 12 mois, plusieurs possibilités s'offrent au client : le remboursement du prêt, donnant lieu à la restitution de l'objet ; le renouvellement du prêt ou encore la vente de l'objet mis en gage lors d'une vente aux enchères publiques organisée par le Crédit Municipal. A l'issue de la vente, si le montant de l'adjudication est supérieur à la somme due, le différentiel, appelé boni, est reversé au propriétaire. En revanche, si la vente ne permet pas de couvrir la somme due par l'emprunteur, l'établissement ne lui réclame rien, et son crédit est soldé.

Quelques anecdotes

Depuis plus de 30 ans, un habitué renouvelle chaque année son prêt sur gage. Il utilise les services du Crédit Municipal pour stocker plus de 200 figurines de soldats de plomb qu'il a peints à la main.

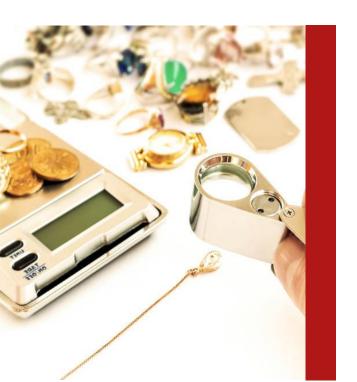
Le Crédit Municipal de Lille a déjà récupéré un vase signé Gallé estimé à 600€ qu'un garagiste utilisait pour faire les vidanges de voiture.

Un célèbre artiste lillois a donné un tableau au Crédit Municipal pour le remercier d'un long partenariat.

« L'inflation et plus largement la situation de crise sociale que traverse notre pays frappe douloureusement les plus fragiles d'entre nous et fait également découvrir la pauvreté et les privations à des personnes qui s'en croyaient jusqu'alors préservées. Dans une ville où 26% des personnes vivent sous le seuil de pauvreté, nous avons la volonté de mieux faire connaître le prêt sur gage , alternative éthique au cash converters, et de développer une nouvelle offre très sociale en matière de micro-crédit,

notamment à destination des jeunes. »

Marion GAUTIER, Vice-présidente
du Conseil d'Orientation et de Surveillance
du Crédit Municipal de Lille.



Nous avons à cœur de préserver au sein du Crédit Municipal de Lille des valeurs de solidarité et de proximité. Elles incarnent parfaitement la mission dévolue à l'établissement, qui intervient auprès d'une population parfois en marge du circuit bancaire traditionnel. Il est essentiel de continuer à développer des solutions permettant de répondre aux besoins de la population et non pour créer du besoin. »

Marc LEFEVRE, Directeur du Crédit Municipal de Lille



Un nouveau projet d'entreprise encore plus solidaire.

Le Crédit Municipal de Lille est administré par un Directeur Général nommé par le Maire de la ville de Lille, qui en assure la Présidence. Le Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS), composé de membres élus et de membres nommés, définit les orientations générales de l'établissement et exerce le contrôle de la gestion de la Direction générale. Le Crédit Municipal fait partie des structures sociales œuvrant dans la Ville de Lille et s'inscrit dans une action commune avec ses partenaires, le CCAS de la Ville de Lille et l'association Bartholomé Masurel. Cette dernière, née au sein du Crédit Municipal de Lille, propose des services de conseils budgétaires et de prévention contre le surendettement.

La ville de Lille a souhaité redonner un nouveau souffle à son crédit municipal pour en faire un levier de sa politique de solidarité et de lutte contre les exclusions. La période 2024-2026 permettra de décliner un nouveau projet d'établissement axé sur la modernisation de son fonctionnement, une façon plus solidaire d'aborder le prêt sur gage, la mise en place de partenariats sur la prévention du surendettement et le déploiement courant 2024 de nouveaux services.

Une tarification adaptée pour une dimension encore plus solidaire.

Dans un souci d'accompagnement des plus démunis, le Crédit Municipal de Lille a décidé que les prêts d'un montant inférieur ou égal à 100 euros bénéficieront désormais d'un taux d'intérêt nul.

L'établissement souhaite également mettre en place une politique maitrisée de réduction des taux proposés à la clientèle.

Accompagner les populations en situation financière critique avec des actions de prévention.

Fidèle à sa vocation sociale, le Crédit Municipal de Lille souhaite renforcer les services à destination des populations en situation de précarité ou d'exclusion financière.

Cela passe notamment par la prévention du surendettement. Convaincue qu'il est possible, avec des actions et mesures adaptées, d'éviter aux populations fragiles de basculer dans le surendettement, le Crédit Municipal de Lille a noué un partenariat avec l'association Bartholomé Masurel pour éduquer à la gestion budgétaire et accompagner les usagers qui le souhaitent dans la gestion de leur budget.

A travers du conseil individualisé ou des sessions collectives, cet accompagnement permet notamment d'étudier avec la personne si elle reçoit bien l'ensemble des aides auxquelles elle peut prétendre, de lui faire visualiser clairement ses ressources et dépenses, de définir les défenses prioritaires, de poser un budget mensuel...



Contact presse:

Presse & Cie - Laetitia Munoz Tél. 06 20 49 90 39 - Imunoz@presse-cie.com